

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251210-2025_220_DEC-DE

berger
Levraud

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Achat de matériel de projection pour le nouveau cinéma municipal Le Patio / Société CINÉ DIGITAL (1.1)**
Service : Cinéma (BG-NK)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, déléguant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le budget 2025,

VU le devis n° DE2512070 du 02 décembre 2025 émis par la Société Ciné Digital annexé,

VU l'engagement n° 25D-005087,

CONSIDÉRANT que la signature avec la société Ciné Digital du devis relatif à la fourniture et installation d'une CDMBOX et de Soundberry, relève du cadre des marchés à publicité libre et adaptée, articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique,

DÉCIDE

⊕ **DE SIGNER** le devis précité pour un montant total de 5 655.00€ HT, soit 6 786.00€ TTC.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 10/12/2025
Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 16 décembre 2025, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 16 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251210-2025_220_DEC-DE

Berger
Levrault